ESTIME DE SOI, NATURE DU DELIT ET DUREE DU SEJOUR : ANALYSE AUPRES DE MINEURS INCARCERES A LA MAISON D'ARRET ET DE CORRECTION DE OUAGADOUGOU

Pélagie Yéri DOLI
Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso
doliyeripelagie@gmail.com

Résumé

Cette étude analyse l'estime de soi de mineurs incarcérés à la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou, en la mettant en relation avec la nature du délit et la durée de la détention. L'enquête porte sur 24 adolescents de 15 à 17 ans et s'appuie sur l'échelle de Rosenberg, complétée par des entretiens individuels et des observations de terrain. Les résultats montrent que la plupart présentent une estime de soi faible, parfois très faible. Deux facteurs pèsent nettement : le type d'infraction et le temps passé en prison. Les jeunes condamnés pour des atteintes aux personnes tendent, avec le temps, à développer des mécanismes d'adaptation qui soutiennent une revalorisation de l'image de soi, alors que ceux impliqués dans des délits contre les biens demeurent plus fragiles sur le plan psychologique. L'incarcération, loin d'être seulement une sanction, expose ces adolescents à des bouleversements psychiques qui appellent une vigilance accrue. L'étude souligne, en conséquence, la nécessité de dispositifs d'accompagnement éducatif et psychologique en détention pour soutenir un processus de reconstruction identitaire. Elle invite enfin à élargir la réflexion sur des mesures alternatives à l'emprisonnement, conformes aux droits de l'enfant et à ses besoins fondamentaux de protection et de développement.
***Mots-clés** : mineurs détenus, estime de soi, nature du délit, durée du séjour, incarcération*

Abstract

This study examines the self-esteem of incarcerated minors at the Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou, with attention to the nature of the offence and the length of detention. The research draws on a survey of 24 adolescents aged 15–17, using the Rosenberg Self-Esteem Scale, complemented by individual interviews and direct observation. Findings indicate that most participants report low, and often very low, self-esteem. Both offence type and time spent in custody appear to shape this outcome. Youth convicted of offences against persons tend, over time, to develop adaptive mechanisms that partially restore self-image, whereas those involved in property-related offences show greater and more persistent psychological vulnerability. Detention, far from being purely punitive, exposes adolescents to profound psychological upheaval that warrants close attention. The study underscores the need for robust educational and psychological support within correctional settings to foster identity reconstruction. It also calls for broader reconsideration of custodial responses in light of children's rights and their fundamental needs for protection and development.
***Keywords**: detained minors, self-esteem, nature of the offence, length of stay, incarceration*

1. Introduction

La question de l'incarcération des mineurs suscite depuis plusieurs années un débat nourri, tant sur le plan juridique qu'éthique que sur les plans social et psychologique. Certains considèrent la privation de liberté comme un instrument nécessaire à la protection de la société et à la responsabilisation des jeunes en conflit avec la loi (Kensey 2015; Varaut 1972). D'autres y voient une expérience marquante et souvent traumatisante, susceptible d'affecter durablement le développement global de l'adolescent (Duclos 2004; Tiscini et Kalaora 2020). Des études récentes menées en Afrique confirment ces inquiétudes : Anagonou et ses collaborateurs au Bénin (Anagonou et al. 2022) ont mis en évidence une prévalence élevée des troubles anxieux parmi les mineurs détenus, tandis que Ye et ses collaborateurs au Burkina Faso (Ye et al. 2015) ont souligné les difficultés sanitaires et nutritionnelles rencontrées par les enfants privés de liberté.

L'adolescence représente une étape de transition fragile, marquée par d'importantes transformations physiques, émotionnelles et sociales. Elle constitue une période décisive dans la construction de l'identité personnelle et sociale, où émergent des représentations stables de soi, du monde et des autres (Wallon 1962; Martinot 1995). À ce stade, l'image de soi, le besoin de reconnaissance, le sentiment d'appartenance à un groupe et la quête de repères constituent des dimensions centrales de l'équilibre psychologique (Harter 1999). Les recherches sur les trajectoires des jeunes en difficulté confirment que les ruptures familiales, scolaires et sociales pèsent lourdement sur l'identité et la capacité de projection des adolescents (Amsellem-Mainguy et al. 2018).

Dans ce contexte, l'estime de soi apparaît comme un indicateur fondamental pour comprendre les effets psychologiques de l'enfermement. Rosenberg (1965) la définit comme l'attitude globale d'approbation ou de désapprobation qu'un individu entretient envers lui-même. Cette construction psychologique est fortement influencée par les interactions sociales et les expériences de vie (Mruk 2006; André et Lelord 2005). Or, de nombreux travaux ont montré que les environnements contraints et hiérarchisés comme les établissements pénitentiaires fragilisent l'estime de soi, en particulier chez les jeunes encore en structuration identitaire (Gendreau et Bonta 1990; Gallagher

2001; Zahn-Waxler et others 2000). (Guerraoui et al. 2018) soulignent l'importance de la honte et de la souffrance identitaire dans ces contextes, tandis que (Maminachvili 2021) décrit la manière dont l'enfermement perturbe profondément la vie psychique et sociale des adolescents.

Les structures carcérales, historiquement pensées pour punir plus que pour réhabiliter (Foucault 1993; Berthiau 2004), n'offrent que rarement un cadre favorable au développement des mineurs. Même lorsque des quartiers spécifiques leur sont dédiés, comme à la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou (MACO), les logiques sécuritaires, la surpopulation et l'insuffisance de l'encadrement éducatif limitent les perspectives de réinsertion (Nikiéma 2004; Kaboré 2007; Sidibé 2003). Des recherches récentes à la MACO confirment que les hiérarchies carcérales renforcent les inégalités et compliquent la projection des jeunes vers un avenir positif (Thieni 2025).

L'incarcération provoque une série de ruptures : éloignement familial, perte de repères, promiscuité, interruption scolaire et isolement affectif. Ces bouleversements alimentent une assignation identitaire négative, marquée par l'étiquette de « délinquant », et participent à l'altération de la perception de soi (Born 2005; Blatier 2010). Les effets de cette stigmatisation se traduisent souvent par un sentiment de rejet et de désespoir (Harter 1982; Benetto 2008). Jiménez et ses collaborateurs ont montré que l'absence de communication familiale en détention accentue cette fragilisation, accroissant la vulnérabilité psychologique et le risque de persistance de comportements délinquants (Jiménez et al. 2007).

Pourtant, des recherches démontrent aussi que l'accès à des dispositifs éducatifs, sociaux et psychologiques adaptés peut contribuer à restaurer l'estime de soi des adolescents incarcérés (Martinot 2006; André et Lelord 2005; Rigon 2015). L'accompagnement individualisé, les activités structurantes et les interactions valorisantes permettent aux jeunes de redévelopper un sentiment d'utilité et de compétence (Charton et al. 2011; Ouédraogo 2014; Mignon et Ouellet 2023). Le rôle des psychologues (Bakker Hernandez et Marmonier 2022) et l'ouverture vers l'extérieur par des programmes éducatifs ou culturels (Sallée 2015; Bouttier-Véron 2020) constituent des leviers importants de reconstruction identitaire.

C'est dans cette perspective que la présente étude s'intéresse à l'influence de deux variables principales : la nature du délit ayant conduit à l'incarcération et la durée du séjour en détention. Les travaux antérieurs

ont montré que les délits violents peuvent parfois être perçus comme une affirmation de soi, tandis que les délits contre les biens sont associés à une dévalorisation plus forte (Chantraine 2004; Gagnon et Beaudoin 2008). De même, si les premiers mois d'incarcération apparaissent comme une phase de grande détresse, certains séjours plus longs permettent, avec un accompagnement adéquat, une recomposition partielle de l'identité (Cabelguen 2006; Zamble 1992; Wormith 1984).
L'objectif est ainsi de comprendre comment ces deux dimensions interagissent pour influencer l'estime de soi des adolescents incarcérés à la MACO. Cette réflexion s'inscrit dans une volonté de mieux cerner les dynamiques psychologiques liées à la détention et d'interroger les conditions d'une prise en charge respectueuse des droits et des besoins spécifiques des mineurs (UNICEF 1989; UA 1990; ANB 2019).

2. Méthodologie

L'étude repose sur une approche mixte qui combine une analyse quantitative issue d'un outil psychométrique validé et une analyse qualitative visant à comprendre le vécu subjectif des mineurs incarcérés. Ce choix méthodologique se justifie par la complexité de l'objet étudié, l'estime de soi, qui ne peut être appréhendée uniquement à travers des scores numériques, mais doit aussi être replacée dans l'univers social, familial et institutionnel des adolescents. Cette double démarche permet de trianguler les données, en offrant à la fois une vision statistique des tendances et une compréhension approfondie des récits individuels (Bardin 2013; Creswell et Plano Clark 2011).
L'outil principal utilisé est l'échelle d'estime de soi de Rosenberg (1965), largement mobilisée dans les recherches internationales et validée en contexte francophone (Crépin et Delerue 2008). Elle comprend dix items qui permettent d'obtenir un score global, classé en trois niveaux : faible, moyen et élevé. Cette échelle a été administrée à 24 adolescents âgés de 15 à 17 ans, incarcérés à la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou (MACO). Le choix de ce groupe a été guidé par la disponibilité des participants et par l'accord préalable de l'administration pénitentiaire. Les critères d'inclusion retenus concernaient l'âge, la compréhension des consignes et la stabilité de l'état de santé au moment de l'étude.

En complément, des entretiens semi-directifs ont été conduits afin de donner la parole aux adolescents et de mieux saisir les significations qu'ils attribuent à leur expérience carcérale. Le guide d'entretien portait sur trois axes : la perception de soi avant et pendant la détention, les effets du délit sur l'image personnelle, et la projection dans l'avenir. Ces entretiens ont été menés dans un climat de confidentialité et de confiance, afin de limiter les biais liés à la peur ou à l'autocensure (Kaufmann 2016). L'objectif était de recueillir un matériau narratif riche, capable d'éclairer les résultats quantitatifs et d'identifier des trajectoires de sens.

Les données quantitatives issues de l'échelle de Rosenberg ont fait l'objet d'analyses descriptives et comparatives, permettant d'examiner la distribution des niveaux d'estime de soi en fonction de deux variables : la nature du délit commis et la durée du séjour en détention. Les données qualitatives, quant à elles, ont été analysées selon une démarche thématique inspirée de l'analyse de contenu (Bardin 2013). Les entretiens ont été transcrits, puis codés de manière inductive et déductive, en repérant les catégories liées à la honte, à la valorisation symbolique, à la solitude, au lien familial, ou encore à la projection dans l'avenir.

Le recours à une méthodologie mixte offre une valeur ajoutée à l'étude. D'un côté, l'échelle de Rosenberg apporte une mesure standardisée et objectivable de l'estime de soi, permettant la comparaison entre individus et sous-groupes. De l'autre, les entretiens donnent une profondeur contextuelle, en restituant les voix des mineurs, souvent absentes des analyses strictement quantitatives. Cette articulation répond aux recommandations méthodologiques récentes dans le champ des sciences sociales, qui encouragent la combinaison de méthodes pour mieux saisir les phénomènes complexes (Creswell 2014; Denzin 2017).

3. Présentation des résultats

L'analyse des données issues de l'échelle de Rosenberg met en évidence une prédominance des niveaux faibles d'estime de soi parmi les adolescents interrogés. Sur les 24 jeunes évalués, 15 présentent une estime de soi jugée faible, 6 une estime moyenne, et seulement 3 une estime considérée comme élevée. Ces résultats traduisent une fragilité identitaire chez une majorité de mineurs incarcérés.

En croisant ces données avec la nature du délit, il apparaît que les adolescents condamnés pour des atteintes aux personnes présentent en moyenne une estime de soi légèrement plus élevée que ceux incarcérés pour des délits contre les biens. Cette différence semble liée à la manière dont les jeunes interprètent leur acte, mais aussi à la représentation qu'ils en construisent au sein du groupe.
L'analyse de la durée du séjour en détention révèle également des tendances contrastées. Les adolescents incarcérés depuis moins de trois mois présentent une estime de soi particulièrement basse, marquée par le choc initial de l'enfermement. Ceux dont la durée de détention se situe entre trois et six mois montrent une certaine stabilisation. Enfin, parmi les jeunes détenus depuis plus de six mois, certains témoignent d'une légère amélioration de leur estime de soi, notamment lorsqu'ils participent à des activités éducatives ou sportives, tandis que d'autres s'enfoncent dans un état d'indifférence ou de résignation.
Les entretiens qualitatifs confirment ces observations. Plusieurs adolescents expriment un sentiment de solitude, de rejet familial et d'abandon. Certains trouvent néanmoins dans la détention un cadre plus stable que leur vie antérieure, ce qui leur apporte une forme temporaire d'apaisement. Le rapport à l'avenir apparaît comme un indicateur central : les jeunes capables de se projeter dans des projets scolaires ou professionnels manifestent un niveau d'estime de soi plus élevé, tandis que ceux qui se considèrent comme « condamnés d'avance » expriment une forte dévalorisation personnelle.

4. Discussion

Les résultats obtenus confirment que la nature du délit et la durée de l'incarcération influencent l'estime de soi des mineurs détenus. Toutefois, cette influence ne s'exerce pas de manière uniforme et reste fortement conditionnée par des facteurs personnels, familiaux et institutionnels. Ce constat rejoint les observations de Gimenez et Blatier, qui mettent en évidence l'imbrication de variables individuelles et contextuelles dans la construction identitaire des jeunes en situation de marginalité (Gimenez et al. 2008; Blatier 2010).
La relative meilleure estime de soi observée chez les adolescents incarcérés pour des délits contre les personnes peut paraître paradoxale. Pourtant, elle s'explique en partie par la valorisation symbolique que ces

actes peuvent susciter. Dans certains milieux juvéniles, le recours à la violence est perçu comme une preuve de force, de virilité ou de capacité de résistance face à un environnement perçu comme hostile (Tiscini et Lamote 2019; Gagnon et Beaudoin 2008). Chantraine et Marchetti soulignent que la prison constitue souvent un espace où se rejouent ces normes viriles, renforçant une identité de « force » plutôt qu'une image de faiblesse (Chantraine et Marchetti 2001). Palermo note également que cette logique de valorisation contribue à maintenir, voire à renforcer, une certaine estime de soi, même si elle repose sur des mécanismes défensifs (Palermo 2005).

À l'inverse, les délits contre les biens, souvent liés à des situations de précarité, de pauvreté ou de survie, ne bénéficient d'aucune reconnaissance sociale. Le Blanc et Fréchette ont montré que ces actes s'accompagnent généralement d'un sentiment de honte et d'échec social (Blanc et Fréchette 1989), sentiment confirmé par Lankoandé dans le contexte ouest-africain (Lankoandé 2005). Ces jeunes, déjà fragilisés par des ruptures familiales ou scolaires, intériorisent plus facilement le stigmate social, ce qui alourdit leur dévalorisation (Yougbare 2014; Ric 1996).

La durée de la détention apparaît comme une variable déterminante. Les premiers mois constituent une phase critique, marquée par la désorientation et le choc psychologique liés à la rupture brutale avec l'extérieur (Zahn-Waxler et others 2000; Abram et al. 2004). Plusieurs travaux confirment que cette période est souvent associée à une détresse psychique importante et à une baisse rapide de l'estime de soi (Holman et Ziedenberg 2006; Harding et Zimmermann 1989). Cependant, les résultats montrent aussi que, dans certains cas, une détention plus longue peut permettre une forme de stabilisation, voire de recomposition identitaire, si elle s'accompagne d'activités structurantes et d'un encadrement cohérent (Cabelguen 2006; Dufou 2019; Ouédraogo 2014).

Un autre facteur majeur mis en lumière est la qualité des relations humaines en détention. L'image de soi des adolescents est fortement influencée par les interactions avec les surveillants, les éducateurs, les co-détenus et la famille. Un encadrement bienveillant et respectueux favorise la reconstruction identitaire, alors qu'un climat marqué par la violence institutionnelle ou le rejet accentue les troubles identitaires et le repli sur soi (Rouamba 2007; Mignon et Ouellet 2023). Ces constats rejoignent les analyses de Huyette, qui insiste sur la nécessité d'un

encadrement éducatif et relationnel respectueux des jeunes détenus (Huyette 2013).
Enfin, la capacité des adolescents à se projeter dans l'avenir se révèle être un indicateur essentiel de leur estime de soi. Ceux qui envisagent une reprise scolaire, un apprentissage ou une réintégration familiale montrent un regain de confiance, comme le soulignent Gagnon et ses collaborateurs ainsi que et D'Amour (Gagnon et Beaudoin 2008; D'Amour 2005). Toutefois, cette dynamique reste fragile car elle dépend des ressources institutionnelles disponibles et du soutien affectif durable dont disposent les jeunes (Mohanty et al. 2015; Desesquelles 2005).
Dans l'ensemble, cette étude confirme que l'estime de soi en détention est le produit d'un ensemble d'interactions complexes, façonnées à la fois par la nature du délit, la durée de l'incarcération, la qualité du cadre institutionnel et le tissu relationnel. Elle rejoint les analyses de Zermatten et de Charton, qui considèrent l'estime de soi comme un indicateur pertinent de la résilience ou de la vulnérabilité en milieu carcéral (Zermatten 2010; Charton et al. 2011). Ces résultats rappellent la nécessité de penser l'incarcération non comme une réponse strictement punitive, mais comme une étape pouvant être réorientée vers la reconstruction, à condition d'y associer des dispositifs éducatifs, psychologiques et sociaux adaptés (Duclos 2004; Paulicand et al. 2001; IBCR 2019).

5. Recommandations

Au regard de ces constats, plusieurs pistes d'action peuvent être proposées. D'abord, il importe de renforcer les dispositifs psychosociaux au sein des établissements pénitentiaires pour mineurs, avec un rôle accru pour les psychologues, les éducateurs et les travailleurs sociaux.
Ensuite, le maintien et la restauration des liens familiaux doivent être encouragés, car ils constituent un soutien essentiel pour l'équilibre identitaire et la projection dans l'avenir. Des programmes de médiation familiale et de visites encadrées peuvent être mis en place pour répondre à ce besoin.
Par ailleurs, l'accès à des activités valorisantes telles que la scolarité, l'apprentissage professionnel, le sport et l'expression culturelle doit être garanti. Ces activités offrent aux jeunes un espace de reconnaissance et de réussite qui contribue à renforcer leur estime personnelle.

Enfin, une réflexion plus large doit être engagée sur les alternatives à l'incarcération. Les mesures éducatives en milieu ouvert, les dispositifs de justice restaurative et les programmes de suivi individualisé représentent des options qui peuvent répondre plus efficacement aux besoins des adolescents en conflit avec la loi, tout en favorisant leur réinsertion durable dans la société.

6. Conclusion

Cette étude a permis de mettre en évidence l'influence de la nature du délit et de la durée du séjour en détention sur l'estime de soi des mineurs incarcérés à la Maison d'Arrêt et de Correction de Ouagadougou. Les résultats montrent que les adolescents condamnés pour des délits contre les personnes présentent, dans certains cas, une estime de soi plus stable, liée à la manière dont ces actes sont perçus et rationalisés. En revanche, les délits contre les biens s'accompagnent plus souvent d'un vécu de honte et d'échec, accentuant la fragilisation psychologique.
La durée de la détention apparaît également déterminante. Les premiers mois constituent une phase de rupture et de grande vulnérabilité, marquée par la désorientation et l'angoisse. Toutefois, lorsque le séjour se prolonge dans un cadre éducatif et relationnel favorable, certains adolescents parviennent à redéfinir leur rapport à eux-mêmes et à envisager un avenir possible. Ces résultats soulignent que l'incarcération, si elle ne s'accompagne pas d'un dispositif d'accompagnement adapté, peut aggraver la vulnérabilité des mineurs au lieu de favoriser leur réinsertion.

7. Références bibliographiques

ABRAM Karen M., TEPLIN Linda A., CHARLES David R., LONGWORTH Sara L., McCLELLAND Gary M. et DULCAN Mina K., 2004. « Posttraumatic Stress Disorder and Trauma in Youth in Juvenile Detention ». *Archives of General Psychiatry*, vol. 61, n° 4, pp. 403-410.

AMSELLEM-MAINGUY Yaëlle, COQUARD Benoît et VUATTOUX Arthur, 2018. « Trajectoires familiales, scolaires et amoureuses : comment les mineurs incarcérés traversent leur jeunesse ». *Populations vulnérables*, n° 4, pp. 45-73.

ANAGONOU Lucrèce, AZON-KOUANNOU Angèle, FAGNON Lauriane, et al., 2022. « Troubles anxieux chez les mineurs détenus dans deux maisons d'arrêt du Sud du Bénin ». *Psy Cause*, n° 81 (2), pp. 26-34.
ANB, 2019. « Loi n°015-2019/AN du 02 mai 2019 portant protection de l'enfant au Burkina Faso ». Ouagadougou.
ANDRÉ Christophe et LELORD François, 2005. *L'Estime de soi : S'aimer pour mieux vivre avec les autres*. Paris, Odile Jacob.
BAKKER HERNANDEZ Sabine et MARMONIER Fabien, 2022. « Projet d'avenir chez les mineurs incarcérés : vers une nécessaire reconstruction de l'estime de soi. La place du psychologue de l'Éducation nationale en prison ». *Enfances & Psy*, n° 92 (4), pp. 134-143.
BARDIN Laurence, 2013. *L'analyse de contenu*. Paris, Presses Universitaires de France.
BENETTO Pierre, 2008. *Psychologie de la personnalité*. Bruxelles, De Boeck Supérieur.
BERTHIAU Denis, 2004. *Histoire du droit et des institutions*. Paris, Hachette Éducation.
LE BLANC Marc et FRÉCHETTE Micheline, 1989. *Le cheminement délinquant : Une approche longitudinale du comportement des jeunes contrevenants*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
BLATIER Catherine, 2010. « Les théories explicatives du crime : le modèle bio-psycho-social ». In *Introduction à la psychocriminologie* (dir. C. Blatier). Paris, Dunod.
BORN Michel, 2005. *La psychologie de la délinquance*. Bruxelles, De Boeck.
BOUTTIER-VÉRON Sophie, 2020. « Réflexions autour de l'incarcération des mineurs : le point de vue d'un juge des enfants ». *Nouvelle Revue de l'Enfance et de l'Adolescence*, n° 3 (2), pp. 197-211.
CABELGUEN M., 2006. « Dynamique des processus d'adaptation des détenus au milieu carcéral ». Thèse de doctorat, Université Rennes 2, Rennes.
CHANTRAINE Gilles, 2004. *Par-delà les murs. Expériences et trajectoires en maison d'arrêt*. Paris, Presses Universitaires de France.
CHANTRAINE Gilles et MARCHETTI Anne-Marie, 2001. « Perpétuités. Le temps infini des longues peines ». *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 4, pp. 778-781.
CHARTON Thibault, COUTURE-POULIN Jean-François et GUAY Jean-Pierre, 2011. « L'évaluation de la validité prédictive du

LS/CMI dans la prédiction des incidents disciplinaires en prison ». *Criminologie*, vol. 44, n° 2, pp. 279-303.
CRÉPIN Carole et DELERUE Dominique, 2008. « Validation de l'échelle d'estime de soi de Rosenberg en langue française ». *L'Encéphale*, vol. 34, n° 2, pp. 183-189.
CRESWELL John W., 2014. *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches*. Thousand Oaks (CA), SAGE Publications.
CRESWELL John W. et PLANO CLARK Vicki L., 2011. *Designing and Conducting Mixed Methods Research*. Thousand Oaks (CA), Sage Publications.
D'AMOUR A., 2005. « Estime de soi globale et perception de compétences ». Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Rimouski, Rimouski.
DENZIN Norman K., 2017. *The Research Act: A Theoretical Introduction to Sociological Methods*. New York, Routledge.
DESESQUELLES Aline, 2005. « Le handicap en milieu carcéral en France ». *Population*, vol. 60, n° 1, pp. 71-98.
DUCLOS Germain, 2004. *L'estime de soi, un passeport pour la vie*. Montréal, De l'Hôpital Sainte-Justine.
DUFOU S., 2019. « La motivation aux interventions et programmes correctionnels chez les détenus canadiens des pénitenciers fédéraux ». Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal.
FOUCAULT Michel, 1993. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard.
GAGNON Marcel et BEAUDOIN Michel, 2008. « Réflexions sur l'intervention auprès des jeunes contrevenants en centre de réadaptation ». *Revue de psychoéducation*, vol. 37, n° 1, pp. 47-76.
GALLAGHER Shaun, 2001. « The Practice of Mind: Theory, Simulation or Primary Interaction? » *Journal of Consciousness Studies*, vol. 8, n° 5, pp. 83-108.
GENDREAU Paul et BONTA James, 1990. « Reexamining the Cruel and Unusual Punishment of Prison Life ». *Law and Human Behavior*, vol. 14, n° 4, pp. 347-372.
GIMENEZ Caroline, BLATIER Catherine, PAULICAND Martine et PEZ Ondine, 2008. « Précocité de l'activité délinquante auto-déclarée du mineur et facteurs familiaux ». *Psycho-Éducation*, vol. 37, n° 1, pp. 47-76.

GUERRAOUI Zohra, PELISSIE Denis et GOUZVINSKI Françoise, 2018. « Mineurs incarcérés : honte et souffrance identitaire ». *Adolescence*, t. 36, n° 1, pp. 57-67.
HARDING Timothy W. et ZIMMERMANN Erwin, 1989. « Psychiatric Symptoms, Cognitive Stress and Vulnerability Factors: A Study in a Remand Prison ». *The British Journal of Psychiatry*, vol. 155, n° 1, pp. 36-43.
HARTER Susan, 1982. « The Perceived Competence Scale for Children ». *Child Development*, vol. 53, n° 1, pp. 87-97.
HARTER Susan, 1999. *The Construction of the Self: A Developmental Perspective*. New York, Guilford Press.
HOLMAN Barry et ZIEDENBERG Jason, 2006. *The Dangers of Detention: The Impact of Incarcerating Youth in Detention and Other Secure Facilities*. Washington (DC), Justice Policy Institute.
HUYETTE Michel, 2013. « Le régime de détention des mineurs ». *Journal du droit des jeunes*, n° 132 (9), pp. 11-12.
IBCR, 2019. *Institut International des Droits de l'Enfant*.
JIMÉNEZ Teresa I., LEHALLE H., MURGUI Sergio et MUSITU Gonzalo, 2007. « Le rôle de la communication familiale et de l'estime de soi dans la délinquance adolescente ».
KABORÉ Pascal, 2007. « Évolution du système pénitentiaire moderne de 1947 à nos jours ». Mémoire professionnel, École Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP), Ouagadougou.
KAUFMANN Jean-Claude, 2016. *L'entretien compréhensif*. 4e éd. Paris, Armand Colin.
KENSEY Annie, 2015. « Quelques considérations sur les récidives ». *Érès*, vol. 3, n° 162, pp. 175-180.
LANKOANDÉ B., 2005. « Délinquance et affectivité : Cas des mineurs condamnés pour vol ». Mémoire de maîtrise, Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou.
MAMINACHVILI Chalva, 2021. « La vie psychique et sociale des adolescents détenus : l'anthropologie clinique de l'incarcération des mineurs ». *Cliniques méditerranéennes*, n° 104 (2), pp. 19-29.
MARTINOT Delphine, 1995. *Le soi, les approches psychosociales*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
MARTINOT Delphine, 2006. « Estime de soi et comparaison sociale à l'adolescence ». In *L'estime de soi : Perspectives développementales* (dir. P. Huguet et J.-M. Monteil). Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

MIGNON Fanny et OUELLET Frédéric, 2023. « La confiance pour intervenir avec les jeunes ». *Criminologie*, vol. 56, n° 1, pp. 411-440.
MOHANTY Atasi, PRADHAN Rabindra Kumar et JENA Lalatendu Kesari, 2015. « Learned Helplessness and Socialization: A Reflective Analysis ». *Psychology*, vol. 6, n° 7, pp. 885-895.
MRUK Christopher J., 2006. *Self-Esteem Research, Theory, and Practice: Toward a Positive Psychology of Self-Esteem*. 3e éd. New York, Springer Publishing Company.
NIKIÉMA Hermann, 2004. « Condition de détention des mineurs : Cas de la MACO ». Mémoire professionnel, École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), Ouagadougou.
OUÉDRAOGO Emile, 2014. « Éducation et formation civique des détenus au Burkina Faso ». Mémoire professionnel, École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), Ouagadougou.
PALERMO George, 2005. « A Global View of the Offender ». *Offender Therapy and Comparative Criminology*, vol. 45, n° 6, pp. 769-774.
PAULICAND Martine, GIMENEZ Caroline, BLATIER Catherine et PEZ Ondine, 2001. « Précocité de l'activité délinquante auto-déclarée du mineur et facteurs familiaux ». *Psychoéducation*, vol. 37, n° 1, pp. 47-76.
RIC François, 1996. « L'impuissance acquise (learned helplessness) chez l'être humain : une présentation théorique ». *L'Année psychologique*, vol. 96, n° 4, pp. 677-702.
RIGON Emmanuel, 2015. *Les enfants hypersensibles*. Paris, Albin Michel.
ROUAMBA A., 2007. « La protection juridique des mineurs privés de liberté au Burkina Faso ». Mémoire d'Inspecteur, École Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP), Ouagadougou.
SALLÉE Nicolas, 2015. « Éduquer sous contrainte ». *Les Cahiers Dynamiques*, n° 64 (2), pp. 55-65.
SIDIBÉ D., 2003. « L'éducation dans le milieu pénitentiaire au Burkina Faso ». Mémoire d'Inspecteur, École Nationale de la Garde de Sécurité Pénitentiaire (ENGSP), Ouagadougou.
THIENI Hama, 2025. « Un retour réflexif sur un terrain d'enquête : hiérarchies carcérales et négociation de la détention au quartier pour mineurs de la Maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou (MACO), Burkina Faso ». *Sources*, n° 9.

TISCINI Giorgia et KALAORA Léa, 2020. « La violence comme réponse aux frontières du symbolique ». *Adolescence*, vol. 37, n° 2, pp. 325-341.
TISCINI Giorgia et LAMOTE Thierry, 2019. « The Process of Radicalization in the Prison Environment ». *Criminogenesis to Radicalogenesis*, vol. 84, n° 3, pp. 59-69.
UA, 1990. « Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (CADBE) ». Disponible sur : https://au.int/fr/treaties/charte-africaine-des-droits-et-du-bien-etre-de-lenfant
UNICEF, 1989. « Convention relative aux droits de l'enfant ». Disponible sur : https://www.unicef.org/french/child-rights-convention
VARAUT Jean-Marc, 1972. *La prison pour quoi faire ?* Paris.
WALLON Henri, 1962. *Les stades du développement de la personnalité*. Paris.
WORMITH John Stephan, 1984. « Attitude and behavior change of correctional clientele: A three-year follow-up ». *Criminology: An Interdisciplinary Journal*, vol. 22, n° 4, pp. 595-618.
YE D., ZOMA A., KABORÉ A., et al., 2015. « Living conditions, nutritional status and morbidity in children in prisons and detention centers in Burkina Faso ». *Médecine et Santé Tropicales*, vol. 25, n° 2, pp. 156-159.
YOUGBARE S., 2014. « Attachement et délinquance des mineurs : déterminants psychosociaux au Burkina Faso ». Thèse de doctorat, Université de Lomé, Lomé.
ZAHN-WAXLER Carol, et al., 2000. « Psychopathology in Children of Depressed Mothers: A Developmental Perspective ». *Development and Psychopathology*, vol. 12, pp. 443-466.
ZAMBLE Edward, 1992. « Behavior and Adaptation in Long-Term Prison Inmates: Descriptive Longitudinal Results ». *Criminal Justice and Behavior*, vol. 19, n° 4, pp. 409-425.
ZERMATTEN Jean, 2010. « The Best Interests of the Child Principle: Literal Analysis and Function ». *The International Journal of Children's Rights*, vol. 18, n° 4, pp. 483-499.